

**Seule la version orale fait foi.**

Jörg Gasser, CEO, ASB

## Développer des compétences pour forger l'avenir

Mesdames et messieurs, chers journalistes,

C'est à mon tour de vous saluer chaleureusement et de vous remercier pour l'intérêt que vous portez à l'Association suisse des banquiers.

Je vous disais il y a une année que notre ambition, au sein de l'ASB, était de devenir un centre de compétences. Nous voulons anticiper les tendances à l'œuvre dans notre secteur ainsi que les enjeux cruciaux en matière de politique économique, afin de contribuer en amont à créer des solutions viables et des conditions-cadres attrayantes. Nos vastes connaissances en matière bancaire et financière, notre solide réseau composé de centaines d'expert-e-s au sein des banques, sont autant d'atouts à cet effet. En élaborant et en proposant des solutions adaptées à la pratique, nous consolidons notre position d'interlocuteur privilégié auprès de nos membres, mais aussi auprès des décideurs politiques, des autorités, des médias et du grand public.

### Une approche proactive pour des solutions concrètes

Au plan des ressources humaines comme de l'organisation, nous sommes parvenus cette année à structurer le Secrétariat de telle sorte qu'outre les affaires courantes, nous avons la capacité d'être proactifs sur plusieurs thèmes d'avenir. Notre équipe se compose de personnalités insufflant dynamisme et créativité, de décideurs et de talents, toutes et tous hautement qualifiés. Cela nous permet d'aborder les sujets et les problématiques d'aujourd'hui dans une perspective d'avenir et d'aboutir à de bonnes solutions.

Divers dossiers dont nous nous sommes emparés ces derniers mois en témoignent:

- **Pragmatique et rapide – le programme de crédits aux PME:** Herbert Scheidt vient de vous en parler. Si ce programme a pu se déployer avec toute la fluidité et l'efficacité requises, c'est en particulier parce que l'ASB a fait office d'interface entre les banques et les autorités. En l'espace de quelques jours, elle a mis une plateforme d'information centralisée à la disposition de ses membres et des PME, avec des lignes directrices qui ont utilement guidé les banques confrontées à de nombreuses questions de mise en œuvre.
- **L'accès au marché – des améliorations:** les évolutions récentes révèlent des avancées modestes, mais importantes en matière d'accès au marché pour les services financiers. Le 30 juin dernier, la Suisse et le Royaume-Uni ont signé une déclaration d'intention commune affirmant

leur volonté d'aboutir à une libéralisation mutuelle de l'accès au marché en matière financière. Les deux pays sont ces jours-ci en discussion à ce propos. En tant qu'association sectorielle, nous avons accompagné le dialogue entre les autorités dès le départ et nous avons pu faire valoir nos propositions de solutions concernant les services financiers. L'objectif est de parvenir à un accord sur mesure entre les deux pays. Un tel accord est d'autant plus essentiel que la Grande-Bretagne ne fera plus partie de l'UE. Mais ce qui est essentiel aussi, c'est que la Suisse entretienne des relations claires et stables avec l'UE, qui est son principal partenaire commercial. Nous restons donc mobilisés pour que l'accord institutionnel voie le jour. A défaut, toute amélioration de l'accès au marché serait compromise en matière de services financiers.

- **Pour forger l'avenir – une boîte à outils de l'ASB à la disposition des banques:** le Guide «Cloud» et l'Etat des lieux Open Banking sont deux outils concrets et pratiques que nous avons mis à la disposition de nos membres ces derniers mois, afin de les aider dans le domaine de la numérisation. Nous travaillons à compléter notre boîte à outils et avons prévu de publier avant la fin de l'année un nouveau guide de l'ASB sur la gestion des données de clients.
- **Joindre le geste à la parole – un guide sur la finance durable:** comme je vous l'annonçais l'année dernière, nous avons élaboré un Guide pour l'intégration des facteurs ESG dans le processus de conseil auprès des clients privés. Nous l'avons publié en juin, en même temps que nos positions de principe sur la finance durable. Dans cette brochure, nous montrons que des conditions-cadres fondées sur l'économie de marché et des initiatives sectorielles sont les mieux à même de renforcer la durabilité et, par là même, la compétitivité de la place financière suisse. En outre, le Guide formule à l'intention des banques des recommandations concrètes sur la manière d'intégrer systématiquement la question du développement durable dans les entretiens de conseil avec les clients.

## **Flux financiers durables: le rôle crucial des données scientifiques**

Mesdames et messieurs, l'économie carbonée n'a pas d'avenir. Le secteur bancaire adhère donc clairement aux objectifs de l'Accord de Paris sur le climat. Pour être viables, les modèles d'affaires doivent être durables – cela vaut pour toutes les entreprises. Afin que les banques puissent se projeter vers l'avenir, et leurs clients avec elles, il leur faut des conditions-cadres adéquates. Notre place financière fait partie de la solution. Les chiffres récents donnés par Swiss Sustainable Finance dans son étude de marché le montrent: les produits financiers durables continuent d'afficher sur le marché suisse une croissance substantielle.

Nous allons poursuivre dans cette voie. La finance durable est plus que jamais une priorité absolue dans le cadre de nos activités. Nous attendons avec intérêt les résultats du test de compatibilité climatique lancé par l'OFEV. Mais nous ne les attendons pas passivement: nous nous sommes déjà fixé des objectifs de travail. Nous voulons réaliser des avancées dans trois domaines principaux.

Pour les résumer en une phrase:

- *premièrement*, une fois que tous les secteurs économiques communiqueront des informations sur les facteurs et les risques climatiques,
- *deuxièmement*, une fois qu'une classification – une taxonomie – uniforme et reconnue à l'échelon international aura été définie, et
- *troisièmement*, une fois qu'une méthode fondée sur des données scientifiques permettra d'assurer la mesurabilité,

alors seulement nous serons à même d'évaluer de manière fiable l'efficacité des mesures prises.

Pour y parvenir, nous devons au préalable jeter les bases indispensables et créer les conditions requises. Aussi travaillons-nous concrètement sur trois thèmes:

- **Information:** les principes de la Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD) constituent une norme internationalement reconnue en matière d'information, et ce, au-delà du secteur financier. La plupart des établissements de catégorie 1 et 2 publient déjà leurs risques financiers liés au climat conformément à ces principes. La FINMA est en train d'examiner comment concrétiser les exigences relatives à une telle publication. L'objectif est que celle-ci reflète de manière appropriée le paysage bancaire suisse, qui est hétérogène et intègre des modèles d'affaires très différents.
- **Classification:** une taxonomie est un système de classification uniforme et harmonisé, qui prévient le *greenwashing* et la fragmentation du marché. Du côté des investisseurs, elle permet de mieux connaître les possibilités d'investissement durable et contribue à diriger les investissements vers des activités et des solutions durables. En mars 2020, le groupe d'experts techniques sur la finance durable (*Technical Expert Group*, TEG) a publié sa version finale de la taxonomie de l'UE sur la finance durable. Cette base européenne étant désormais disponible, l'heure est venue pour le secteur financier suisse de clarifier son approche quant à la taxonomie. Ces problématiques sont importantes non seulement pour la place financière, mais aussi pour l'économie suisse dans son ensemble. Aussi préconisons-nous l'instauration d'un groupe de travail à l'échelon fédéral, qui réunirait toutes les parties prenantes.
- **Mesurabilité:** afin d'obtenir des effets d'envergure systémique, la mesurabilité et la transparence sont décisives. Or à l'heure actuelle, il n'existe pratiquement aucune méthode permettant de quantifier avec précision les impacts climatiques des mesures prises par les établissements financiers. Des travaux de recherche complémentaires s'imposent. La Science Based Target Initiative (SBTI) s'est emparée de ces questions. Une première série de méthodes et d'instruments doit être présentée cet automne. La mesure et la publication des effets obtenus permettront de mieux identifier les mesures les plus efficaces pour réduire les émissions. S'agissant de la mesurabilité, nous soutenons les efforts visant à développer des méthodes de mesure probantes.

## **Le développement durable au sein des banques: satisfaction de la population suisse**

Permettez-moi pour conclure une réflexion générale sur le développement durable au sein des banques suisses. Dans sa grande majorité, la population de notre pays est satisfaite de la manière dont les banques intègrent la durabilité écologique. L'institut de recherche gfs.bern, mandaté par l'ASB, a réalisé une enquête d'opinion représentative sur «le développement durable et les banques». Le taux élevé de satisfaction générale parmi les personnes interrogées donne un signal positif et montre que les banques sont sur la bonne voie. Mais c'est un marathon qui les attend, indique également l'enquête: la population a clairement des attentes à l'égard des banques et des milieux politiques. Ainsi, les personnes interrogées souhaitent vivement que les banques, dans le cadre de leurs prestations de conseil, fournissent systématiquement des informations sur les aspects liés au développement durable dans leurs portefeuilles. Une nette majorité de la population se dit en outre favorable à une transparence accrue sur ces aspects, ainsi qu'à de meilleures conditions-cadres pour les placements et les produits durables. Pour l'ASB, la conclusion qui s'impose est la suivante: le secteur bancaire doit rester résolument engagé et des conditions-cadres attrayantes, fondées sur l'économie de marché, sont indispensables aujourd'hui comme demain.

Il y a un an, j'avais insisté sur deux points: notre ambition de devenir un centre de compétences d'une part, les activités de la branche en matière de finance durable d'autre part. C'est à vous aujourd'hui de juger dans quelle mesure nous avons atteint ces objectifs. Je me réjouis du débat animé que nous aurons à ce sujet.

Je redonne la parole à Serge Steiner.